



## Séance de négociations du 7 décembre 2018

### PAIEMENT 10 JOURS DU CET ISSUS DES AJC

Le SNECA seul avait demandé en octobre dernier d'autoriser les salariés à se faire payer 10 jours présents dans le CET au lieu des 5 habituels, pour profiter de l'exonération fiscale liée à l'année blanche et la mise en place du prélèvement à la source en 2019

La Direction a finalement accepté, un Quoi de Neuf est en cours de parution. Attention, cette possibilité ne concerne que les AJC (RTT) et pas les jours de congés payés normaux.

### FERMETURE des AGENCES le samedi 08 décembre 2018

Nous saluons la décision de la Direction, car pour nous aussi, la sécurité des salariés passe avant tout.

En ce qui concerne les congés déjà posés par 220 salariés, le SNECA a demandé à la Direction de faire aussi un geste en leur direction, et d'annuler ce samedi pour tous.

La réponse de la Direction est à venir...

### RTT et JOURS INTERDITS

Nous avons attiré l'attention de la Direction sur certaines pratiques, qui interdisent de manière systématique, la prise de congés sur certains jours de la semaine.

Pour nous, ce n'est pas admissible... et la Direction n'est pas loin de penser comme nous...

### SUR-COMPLÉMENTAIRE MUTUALIA

Grace à l'insistance de vos élus SNECA qui avaient demandé l'amélioration des garanties de la complémentaire santé MUTUALIA, il est désormais possible de souscrire une sur-complémentaire...

Voir Qd9 du 7 décembre

### Prime des Cadres au forfait en PCE 10 et 11

En réponse à vos nombreuses interrogations, cette prime sera versée avec le salaire de Décembre...

### Cadres au forfait et ½ journée de travail (ou de congés)

Le SNECA est revenu sur un usage dans la CR, qui veut qu'on pose des ½ journées de congés même quand on a signé une convention de forfait... Cela découle d'un accord local que le SNECA n'a pas signé...

A défaut de pouvoir changer cette situation, nous voulons qu'il existe une définition claire de la ½ journée... et la limite, c'est la pause méridienne... C'est ce que nous avons demandé à la Direction... Pour plus d'explications, contactez-nous...

Et si vous pensez encore que le forfait jours, c'est la liberté totale, interrogez vos collègues au forfait, et demandez-leur combien d'heures ils travaillent... Convention de Forçat ???



SYNDICAT NATIONAL DE L'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE

Section Sud Rhône Alpes

## **ELECTIONS POUR VOTRE NOUVEAU CSE A SRA**

Le premier tour des élections professionnelles avait confirmé la dynamique du SNECA depuis le début des élections pour le nouveau CSE dans les Caisses Régionales...

Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance... Le SNECA est bien le 1er syndicat de l'encadrement et le 2ème syndicat de la CR...

Coté poids des syndicats (mesure de la représentativité), le SNECA est celui qui progresse le plus en atteignant 34,55 % (+1,82%) alors que la CFTC est à 20,55 (+0,98%) et la CFDT se fixe à 44,90 (-2,90%) ... Vos syndicats devront d'abord se mettre d'accord entre eux pour signer (ou pas) des accords avec la Direction, et c'est une très bonne chose...

Coté composition du nouveau CSE, 20 des 22 postes de titulaires (autant de suppléants) avaient déjà été attribués au SNECA (7 postes), la CFDT (9 postes), la CFTC (3 postes) et la CGT (1 poste) ...

Restaient à pourvoir les 2 postes dédiés aux Agents d'Application pour qui le quorum (50% des électeurs) n'avait pas été atteint... Le SNECA, syndicat des Cadres et Techniciens, ne présentait pas de candidats

Ce 2° tour des Agents d'Application a désigné 1 élu CFTC, arrivé en tête, et 1 CFDT... Le CSE est donc au complet...

Reste un 3° tour à régler, celui qui va attribuer les places au bureau du CSE (Secrétaires et Trésoriers) et dans toutes les commissions... ce sera le 19 décembre...

Le SNECA va porter l'idée que les 3 syndicats représentatifs que vous avez désignés doivent travailler ensemble et se partager équitablement les tâches...

Dans votre intérêt à tous...

**VOUS PARTAGEZ NOS IDEES, ALORS REJOIGNEZ LE SNECA**

**Le SNECA, c'est aussi une appli**



<https://sra.sneca.fr/>



Vos délégués syndicaux : Florence BOIS, Stéphane BARALE, Olivier CERUTTI, Marion BEURDELEY,  
Bruno PICCA, Didier ROUSSEAU Mail : [contact@sneca-sra.fr](mailto:contact@sneca-sra.fr)

www.sneca.fr